



Magyar
Államkincstár

Le Trésor public hongrois

József DANCSÓ
Président du Trésor public hongrois

LE TRÉSOR PUBLIC HONGROIS

- Les premières traces de la gestion publique des deniers remontreraient-elles dans la nuit des temps ? Toujours est-il que cette activité n'a cessé de se développer sous les formes et les périmètres les plus divers.
- Le Trésor Public Hongrois est logé dans ce qui fut, en 1901, la Caisse d'Épargne postale, notre ancêtre spirituel en quelque sorte.
- Recréé depuis le 1^{er} janvier 1996, le TPH a pour mission d'exécuter la Loi de finances en toute cohérence.
- Porteur et diffuseur de la culture budgétaire, le TPH est incontestablement l'une des institutions publiques les plus importantes de la Hongrie.



LA MISE EN PLACE DE LA STRUCTURE ACTUELLE DU TRÉSOR PUBLIC

- **1^{er} janvier 1996:** mise en place du **Trésor public**
- **2001: restructuration donnant lieu à trois entités distinctes** correspondants aux fonctions majeures du Trésor public (l'exécution budgétaire, la gestion des services financiers, la gestion de la dette de l'Etat) plus concrètement:
 - l'Office des finances publiques
 - le Trésor Public S.A.
 - le Centre de la gestion de la dette de l'Etat S.A.
- **30 juin 2003: fusion** de l'Office des finances publiques et du Trésor Public S.A. avec pour objectif de contribuer à la cohérence des activités, éviter les doublons et répondre aux exigences liées à l'adhésion de la Hongrie à l'Union européenne fixée pour 2004.
Désormais, les missions liées à l'exécution des Loi de finances sont dévolues à deux entités du Trésor public:
 - le Trésor Public
 - le Centre de la gestion de la dette de l'Etat S.A.
- **Au niveau territorial**, après avoir été articulé en régions entre 2007 et 2010, le réseau est restructuré en **entités départementales** au 1er janvier 2011.

LA MISE EN PLACE DE LA STRUCTURE ACTUELLE DU TRÉSOR PUBLIC

Au 1er janvier 2017, l'**Office de l'agriculture et du développement régional (MVH)** est intégré au **Trésor public** mais en devient une entité clairement distincte:

- **Le Trésor public devient le successeur légal du MVH, son siège et sa direction sont intégrés au Trésor public, alors que ses structures territoriales sont rattachées aux Offices départementaux du gouvernement.**
- **la fusion a pour effet d'assigner au Trésor Public le rôle d'agence de paiement des fonds européens agricoles et de développement régional, mais aussi le TPH devient responsable du versement des subventions nationales dans le domaine de l'agriculture et du développement régional**
- **un poste nouveau de vice-président responsable des fonds FEADER est créé pour piloter la structure incorporée de la direction du MVH.**

LA LIQUIDATION CENTRALE DE LA PAYE: UNE DES MISSIONS PHARE DU TRÉSOR PUBLIC

La mise en œuvre de la **liquidation centralisée de la paye (LCP)** a été placée sous l'autorité du TPH par la Loi CXCIV sur les Finances publiques de 2011.

La LCP consiste à calculer pour les agents des administrations centrales et territoriales :

- la rémunération des agents (traitements, indemnités diverses prévues par catégorie d'agents);
- le montant des diverses allocations (congés maladies, congés de maternité, aides parentales, indemnités pour accidents, etc.) ;
- le montant des charges à payer par la collectivité ou l'Etat-employeur au titre des prélèvements obligatoires).

La LCP en chiffres :

- plus de 12.000 entités concernées ;
- la paye de près d'un million de personnes ;
- près de 1300 agents du Trésor public à pied d'œuvre

LA LIQUIDATION CENTRALISÉE DE LA PAYE

Les bénéficiaires de la LCP :

- Les services administratifs de l'Etat (les ministères et les établissements qui leur sont rattachés)
- La Justice (les magistrats et le médiateur des droits fondamentaux)
- Le secteur de la santé publique
- L'enseignement public de l'école maternelle aux universités
- Le secteur social
- Les établissements culturels publics
- Les forces de maintien de l'ordre
- Les collectivités locales et les collectivités autonomes des minorités

LA LIQUIDATION CENTRALISÉE DE LA PAYE

2002: déploiement du Système informatique centralisé de la Paye (KIR)



Evolution constante
du cadre réglementaire et des attentes des gens du métier



- 2015: il devient indispensable de mettre sur pied et de déployer un nouveau système de liquidation de la paye

LES ATOUTS MAJEURS DU NOUVEAU SYSTÈME CENTRALISÉ DE LA LIQUIDATION DE LA PAYE (KIRA)

- Il est adossé à une base de données nationale unique accessible en temps réel.
- L'exécution des opérations comptables est calée sur la période en cours.
- Interfaçage avec les autres systèmes d'information.
- Un fonctionnement peu consommateur de papier.
- Edition numérisée des fiches de paye.

LA LIQUIDATION DE LA PAYE: LE RÔLE DES OPÉRATEURS

Au coeur du dispositif de la liquidation centralisée (1):

- l'employeur (le gestionnaire) est maître de la gestion de ses données
- la configuration du module des données autorise le paramétrage par opérateur de façon à pouvoir spécifier...
 - ✓ les modalités de la liquidation propres au gestionnaire (son secteur d'activité, la nature des dotations dont il bénéficie),
 - ✓ les modalités souhaitées pour l'exécution des opérations de décaissement (les procédures prévues pour les virements),
 - ✓ la production des imputations comptables,
 - ✓ les restitutions en conformité avec la législation
 - destinées à l'autorité fiscale
 - destinées à l'élaboration de rapports statistiques.

LA CRÉATION DU DOSSIER D'UN NOUVEL OPÉRATEUR

Címkék karbantartó Utalási paraméterek Jogutód karbantartó Jogviszony típusok karbantartó Jogkörök karbantartása Telephely karbantartása Ktorzs frissítés

Szervezeti adatok / Gazdálkodóhoz kapcsolódó adatok (Gazdálkodó azonosító adatai v1.01.043 / 2017.08.02.)

Feltétel Keres Új felvitel Módosítás Megszüntetés Mentés Mégsem Nyomtatás Vissza Választás

ISZHKód: Felhasználó: KIRA - Központosított Illetményszámfejtő Rendszer Időszak: Dátum:

Illetményszámfejtő hely kódja és neve: XX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX Megyekód: 18

Finanszírozási forma: XX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Gazdálkodó törzsszáma és rövid neve Pénzügyi körzet Új Xml

Sorszám	Érvényesség kezdete és vége
20	2017.06.01. - 3999.12.31.
18	2016.05.01. - 2017.05.31.
17	2016.04.05. - 2016.04.30.

Gazdálkodó törzsszáma: 420000 Megyekód: 18 Finanszírozási forma: 1 Központi költségvetés által finanszírozott

Gazdálkodó azonosító adatai Számfejtést vezérlő egyéb beállítások Gazdálkodó specifikus egyéb azonosító Állomány- és lista készítés

Illetményszámfejtő hely kódja és neve : XX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Gazdálkodó neve: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Gazdálkodó rövid neve: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX Adószám: 15420002-2-18

KTORZS szerinti alapítás módja: 11 Jogelőd nélküli alakulás dátuma: 1990.09.30.

KTORZS szerinti megszűnés módja: dátuma:

KIR/KIRA belépés dátuma: 2002.04.01. Forgótöke összege: 0 Közös önkormányzati hivatal kapcsolata:

KIRA szerinti megszűnés dátuma: Pénzügyi körzet: 9100 Gazdálkodási forma: 325

Szakágazat: 841105 Nettósítás pénz. körzet: 9100 KSH statisztikai számjel: 15420002-8411-325-18

Szervtípus: 51 Nettósítás pénz. megyekódja: 18 KSH területi számjel:

Szektor: 1251 Fejezet: Nettó finanszírozási körbe tartozás: 1

Önkormányzat típusa: 0 Cím: Nettó finanszírozási körbe tartozás dátuma: 1996.01.01

INTRODUCTION DES DONNÉES: STATUT ET ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DE L'AGENT

Au coeur du dispositif de la liquidation centralisée (2):

- le traitement des données personnelles des agents
- le traitement des données d'occupation professionnelle des agents
 - ✓ Plusieurs sous-menus pour la saisie des informations
 - ✓ Vérification automatique continue en cours de saisie
 - ✓ Messages d'avertissement signalant les données erronées
 - ✓ Introduction des données
 - par saisie directe
 - envoi/réception par interface

LA SAISIE DES DONNÉES: STATUT ET ACTIVITE PROFESSIONNELLE DE L'AGENT

Személyi törzsadatok

Számfejtés előkészítése / Foglalkoztatási adatok kezelése (Foglalkoztatási adatok v1.01.028 / 2017.08.30.)

Módosítás Törlés/Sztornó Mentés Mégsem Vissza

ISZHKód: Felhasználó: KIRA - Központosított Illetményszámfejtő Rendszer Időszak: Dátum:

Adóazonosító jel: Fogl. sor: Név: Törzsszám:

Jogviszony kezdete: vége: <-- Változás sorszáma: hatálya: vége: -->

Alapadatok I. Alapadatok II. Kinevezés adatok Átsorolás adatok **Illetmény adatok** Munkaügyi okirat

Jogszabály alapján kötelező bérelemek

Jogcím	Megnevezése	Régi %	Régi Értéke	Új %	Új Értéke	Töröl
*	<input type="text"/>	Töröl				
*	<input type="text"/>	Töröl				
	<input type="text"/>	Töröl				
	<input type="text"/>	Töröl				
	<input type="text"/>	Töröl				

Garantált bérminimumra kiegészítés

Illetmény költséghely - kormányzati funkció

Illetmény kalkuláció

Jogszabály alapján kötelező bérelemek

kerekítés:

összesen:

Munkáltatói döntés alapján

összesen:

Kollektív szerződés vagy szabályzat alapján

összesen:

Illetmények összesen:

NOUVEAU SYSTÈME CENTRALISÉ DE LA LIQUIDATION DE LA PAYE (KIRA)

Autres faits générateurs de paiements déterminés par le statut de l'agent

- ses absences (raisons multiples)
- allocations au titre de l'assurance maladie (allocation maladie),
- autres composants de la rémunération (primes, indemnités à titre divers etc.).

KIRA: UN OUTIL AU SERVICE DE LA COMPTABILITÉ ET DE L'ANALYSE BUDGÉTAIRE

Extraction de données à usage multiple :

- données alimentant la comptabilité selon les paramètres prévus par les dispositions réglementaires et applicables par le Trésor public (encodage au niveau central),
- requêtes sur mesure élaborées par l'utilisateur avec une définition personnalisée des paramètres souhaités
- possibilité de production de tableaux de bord pour le pilotage et l'analyse grâce au paramétrage libre selon des critères sélectifs multiples
- les éditions peuvent être paramétrées en fonction de seuils de montant, par consolidation et par listes.

L'INTERFAÇAGE DANS LA PRATIQUE

KIRA met en œuvre la communication électronique entre les applications stockant les données et celles dédiées à leur traitement. Il assure les fonctions de restitutions et d'analyse de données.

KIRA propose une interface pour :

- le registre officiel des opérateurs,
- les applications de gestion de ressources humaines,
- les applications comptables.

KIRA: FONCTIONNER AVEC EFFICIENCE

Simplification, rapidité et efficacité : les apports de la nouvelle application.

- Simplification du travail incombant aux opérateurs
- Les envois numérisés (via les interfaces) ont détrôné les transmissions sur support papier
- Désormais des certificats devant être délivrés par les opérateurs ont été intégrés dans la procédure d'envoi pour liquidation
- Les objectifs d'économies de moyens ont été réalisés (cf. la dématérialisation) ; aux postes de liquidation, on a cessé de faire de la vérification manuelle qui consistait à confronter les supports papier et les affichages d'écrans.

DE QUOI L'AVENIR SERA-T-IL FAIT ?

- De la gestion dématérialisée
- De la fiche de paye électronique accessible à tous les salariés du pays



LES FICHES DE PAYE NUMÉRIQUES

- Les agents du service public
 - les fiches de paye numériques ont désormais fait place aux feuilles de paye classiques : elles sont accessibles pour qui de droit à partir d'un serveur où elles sont logées
- Que faut-il pour accéder à sa fiche de paye électronique ?
 - disposer de l'accès à Internet
 - utiliser son compte et un mot de passe.
- Satisfaire à ces conditions permet de se connecter au serveur à partir de partout et de visualiser son bulletin de paye.

LES AVANTAGES DE LA FICHE DE PAYE NUMÉRIQUE

- L'accès des agents est strictement limité à la consultation de leur fiche personnelle,
- Dès la clôture des opérations de liquidation, les agents disposent d'un accès immédiat aux données qui les concernent,
- Le serveur mémorise les données couvrant plusieurs mois, voire plusieurs d'années,
- rapidité de l'accès aux archives,
- simplicité de la conservation de l'historique
- grande efficacité et élimination des dépenses papier
- les vertus écologiques de la procédure.

La liquidation de la paye: les objectifs stratégiques poursuivis

- Se conformer en permanence à la législation en vigueur
- Se moderniser sans relâche
- Continuer à élargir les possibilités de communication électronique de l'utilisateur
- Élargir l'offre de prestations de services
- Le prestataire pourra se mettre en valeur par son marketing



Magyar
Államkincstár

Merci de votre attention